

## **AUTORISATION PARENTALE / DECHARGE DE RESPONSABILITE**

Je soussigné(e) Mme / M, représentant(e) légal(e) de l'enfant
mineur, demeurant au
à, décharge de toute responsabilité toute personne
susceptible de transporter mon enfant avec son véhicule personnel dans le cadre d'une activité liée à
MONQUI PONG ou dans le cadre d'une « passerelle » mise en place entre l'école et le lieu de pratique du
tennis de table,
• autorise mon enfant à participer aux activités de l'association MONQUI PONG (entrainements,
compétitions, évènements festifs)
• autorise mon enfant à suivre la personne en charge de la « passerelle » organisée entre l'école et le lieu
de pratique du tennis de table
• déclare décharger de toute responsabilité toute personne susceptible de transporter mon enfant avec
son véhicule personnel dans le cadre d'une activité liée à MONQUI PONG
• déclare décharger de toute responsabilité les responsables et entraineurs du club concernant les
blessures et dommages matériels ou corporels occasionnées ou subis par mon enfant, en cas de vol ou de
perte de biens ainsi que toute dégradation des sites pouvant lui être imputées.
Ceci est valable pour une année sportive.
Fait à Le Le
Le parent signe et écrit « lu et approuvé » (ci-dessous) :
Pour les groupes de 16h30 à Saint-Germain-au-Mont-d'or (le mardi et le jeudi), si vous souhaitez que votre enfant soit pris en charge par la « passerelle » entre Acti Jeunes et Monqui Pong à 16h30, merci de cocher la ou les cases suivantes :
☐ Je souhaite une prise en charge « aller » (Acti Jeunes > Monqui Pong)
☐ Je souhaite une prise en charge « retour » (Monqui Pong > Acti Jeunes)
Pour le groupe de 17h15 à Curis-au-Mont-d'or (le vendredi), si vous souhaitez que votre enfant soit
pris en charge par la « passerelle » à 17h, merci de cocher la case suivante :
☐ Je souhaite une prise en charge « aller » (Ecole > Salle du Vallon)